

Novembre 2020

Rapport au Conseil de l'ACPPU

Le Comité des bibliothécaires et des archivistes continue de surveiller les conditions de travail des membres durant cette période sans précédent. Nous veillons à soutenir l'équité en milieu de travail pour les bibliothécaires et archivistes des associations membres dans l'ensemble du Canada devant la diversité de mesures prises par les établissements en réponse à la pandémie de COVID-19.

Le Comité est composé de : Jennifer Dekker (Association des professeur(e)s de l'Université d'Ottawa), Orvie Dingwall (University of Manitoba Faculty Association), Jane Lamothe (University of Saskatchewan Faculty Association), Kathleen Scheaffer (University of Toronto Faculty Association), Daniel Scott (Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne), et Katherine Watmough (Thompson Rivers University Faculty Association – FPSE BC). Le Comité a tenu une réunion officielle et quelques réunions informelles sur Zoom depuis l'assemblée du Conseil de l'ACPPU du printemps, et a accru ses échanges par courriel.

Les 25 et 26 octobre 2019, avant la pandémie mondiale, la Conférence des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU a eu lieu à Ottawa sous le thème *Composer avec une réorganisation*. Ce thème a été choisi dans le contexte où les bibliothèques des collèges et universités du Canada font l'objet d'une réorganisation faisant souvent fi de la gouvernance collégiale et susceptible de transformer, parfois radicalement, les activités et fonctions, les environnements de travail et les priorités professionnelles des bibliothécaires et des archivistes. La conférence visait à brosser un portrait de ces réorganisations à l'échelle canadienne, et à donner aux participants des idées et des outils pour résister aux réorganisations entreprises sans une pleine participation collégiale, ainsi qu'à offrir aux bibliothécaires et aux archivistes l'occasion de partager leurs expériences et de discuter des enjeux de réorganisation et d'autres enjeux auxquels ils sont confrontés au sein de leurs établissements. Larry Savage (Université Brock) a prononcé l'allocution principale de la conférence « The Future of Academic Librarians and Archivists ». Ont suivi une table ronde animée par Katherine Watmough « The Neoliberal Context », avec la participation de Harriet Sonne de Torrens (Université de Toronto), Francesca Holyoke (Université du Nouveau-Brunswick) et Marc Richard (Université McGill); une table ronde animée par Tim Ribaric « Particular Cases and the Big Picture », avec la participation de Jennifer Dekker (Université d'Ottawa), John Costella (Université Western Ontario) et Leila Saadaoui (Université Laurentienne); une table ronde animée par Tara Mawhinney sur « Tools of Resistance », avec la participation de Brenda Austin-Smith (présidente de l'ACPPU), Carla Graebner (Université Simon Fraser) et Immanuel Lanzaderas (conseiller juridique de l'ACPPU). JP Hornick a prononcé l'allocution de clôture intitulée « Bringing It All Together – Mobilizing to Defend and Advance Our Work ». Ces intervenants accomplis et inspirants ont formé la pierre angulaire de la conférence à laquelle se sont greffés des ateliers de discussion pour les participants, et deux exercices pratiques bien accueillis : « Reorganization Now » (dirigé par

Kate Cushon) et « The Librarians' Council » (dirigé par Orvie Dingwall). Des services d'interprétation simultanée en anglais et en français ont été fournis pour l'ensemble de la conférence qui a accueilli 91 participants et conférenciers. Selon la rétroaction recueillie dans le sondage distribué aux participants, la conférence a été fort appréciée, de nombreux participants ayant de plus manifesté le souhait de rencontres plus fréquentes avec leurs collègues bibliothécaires et archivistes membres de l'ACPPU.

Tout au long de 2019, le Comité des bibliothécaires et des archivistes a travaillé en collaboration avec le Comité des Francophones de l'ACPPU afin d'élaborer un énoncé de principes conjoint sur l'équité pour les bibliothécaires travaillant en anglais et en français au sein du même établissement postsecondaire. Nous espérons que cet énoncé de principes sera adopté par le Conseil de l'ACPPU, de sorte qu'il puisse offrir un soutien aux membres aux prises avec des enjeux d'iniquité dans les établissements où leurs fonctions sont exercées dans les deux langues officielles du Canada.

À la fin de 2019, l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) nous a soumis pour commentaires l'ébauche d'un document intitulé « Competencies for CARL/ABRC Librarians ». Ce document a soulevé des préoccupations chez de nombreux bibliothécaires des associations membres de l'ACPPU et le Comité a rédigé et envoyé une lettre faisant état de ces préoccupations. Nous avons relevé dans le document d'importantes lacunes liées au travail des membres de l'ACPPU, notamment :

- aucune mention de la gouvernance collégiale
- aucune mention du travail auprès des syndicats et des unités de négociations, ou lié aux conventions collectives
- aucune mention de la liberté académique des bibliothécaires

Nous avons également souligné dans la lettre l'amalgame entre les besoins des établissements et les carrières individuelles; l'accent sur les compétences généralisées des bibliothécaires plutôt que sur les compétences spécialisées comme la programmation informatique, l'analyse de données, la gestion des données, les compétences analytiques – dont un grand nombre figure dans les descriptions de poste de bibliothécaire universitaire. Tout en précisant que l'ABRC représente les directions des bibliothèques et l'ACPPU des milliers de bibliothécaires travaillant pour la plupart dans des établissements membres de l'ABRC, nous avons indiqué qu'il serait pertinent que nos préoccupations soient prises en compte dans la version finale du document. L'ABRC a accusé réception de notre lettre. La version finale, « [Compétences des bibliothécaires issus des bibliothèques de recherche canadiennes](#) », a été publiée en septembre 2020. Nous avons constaté des améliorations dans les descriptions des compétences et de l'avancement professionnel qui répondent à certaines des préoccupations soulevées dans notre lettre. Toutefois, le document fait toujours abstraction de la gouvernance collégiale des bibliothèques des universités et collèges, du droit à la liberté académique des bibliothécaires dans l'exercice de leurs fonctions et du travail avec les organes collectifs/collégiaux comme les syndicats de personnel académique et les conseils de bibliothèque. Le Comité constate donc qu'il faut poursuivre l'action militante liée à la protection du statut des bibliothécaires et archivistes des universités et collèges au Canada, en ce qui a trait aux documents produits par l'ABRC et d'autres organisations représentant la direction des établissements.